



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

BURUNDI | Les autorités burundaises devraient mettre un terme aux contributions forcées et aux offrandes de la population

Rapport sur la gouvernance et les droits économiques et sociaux au Burundi

juin 2023

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	i
0.INTRODUCTION.....	1
I.DES FONCTIONNAIRES DE L’ETAT MIS EN RETRAITE DANS LA PRECIPITATION	1
II.UNE MESURE DE RETRAIT DES BILLETS DE 5000 ET 10000FBu AUX CONSEQUENCES GRAVES SUR L’ECONOMIE NATIONALE ET DES MENAGES.....	3
III.DES CONTRIBUTIONS FORCEES ET DES OFFRANDES DE LA POPULATION AU COUPLE PRESIDENTIEL.....	6
IV.MESURE D’INTERDICTION DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE PROVINCES DANS UN CONTEXTE DE PENURIE DE CARBURANT ET DE HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES.....	7
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	10

0.INTRODUCTION

Des événements particuliers ont marqué ce mois de juin 2023. Il s'agit de la retraite dans la précipitation d'au moins 3537 fonctionnaires de l'Etat, du retrait punitif des billets de banques de 5000 et 10000FBu, sans oublier les images marquantes des femmes et des hommes qui portent des offrandes de plusieurs natures à apporter au couple présidentiel à la clôture de quatre jours de croisade de prière organisée dans l'intention de fêter le troisième anniversaire du pouvoir Ndayishimiye.

Ces nouveaux événements inédits surviennent dans le contexte bien connu de pénurie de carburant, de montées exponentielles des prix des produits alimentaires, et de mesures d'interdiction des échanges commerciaux entre provinces d'un même pays.

I.DES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT MIS EN RETRAITE DANS LA PRECIPITATION

A la surprise des fonctionnaires de l'Etat et de leurs syndicats, le Ministre de la fonction publique, du travail et de l'emploi Déo Rusengwamihigo a annoncé en date du 27 juin 2023 le départ à la retraite de 607 et 2930 employés respectivement du secteur de la santé publique et du ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique. La mesure est entrée en vigueur à partir du 30 juin 2023 alors que les concernés en ont été informés deux jours avant. Selon les correspondances adressées aux deux Ministres de la Santé et de l'Education, la décision était prise conformément à la loi n°1/03 du 08 février 2023 portant modification de la loi du 23 août 2006 portant statut général des fonctionnaires. Cette nouvelle loi encore inconnue du public a réduit l'âge de la retraite de 65 à 60 ans.

Les syndicats et les « candidats à la retraite », comme le désigne la liste dressée à cette fin, disent avoir été surpris par cette décision « qui viole les procédures en la matière » d'après eux. Ils regrettent que la décision ait été prise dans la précipitation. Ils ne comprennent pas pourquoi le Gouvernement n'a pas tenu à informer ou à prévenir les fonctionnaires visés.

La nouvelle loi du mois de février 2023 reste en effet inconnue du public et des fonctionnaires en particulier parce qu'elle n'a pas fait objet de sensibilisation. Le statut des fonctionnaires et le code du travail prévoient que la retraite doit être annoncée au moins une année avant le départ.

La mesure précipitée inquiète les fonctionnaires de l'Etat et les responsables syndicaux. Ces derniers regrettent que l'Etat du Burundi n'ait pas daigné respecter la dignité et l'honneur d'un citoyen qui a œuvré plus de la moitié de sa vie pour sa patrie.

Les retombées de la mesure affectent, non seulement la survie des fonctionnaires et leurs familles, mais aussi des institutions financières qui leur ont donné des crédits sans être au courant de leur sort contractuel avec le Gouvernement. Il s'agit par exemple ici de la Fondation de la Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement, FSTE en sigle et du Fonds pour le Logement des personnels de l'Enseignement, FLE en sigle, qui se remboursaient les crédits à la source. Des concernés se demandent comment ils vont pouvoir payer leurs crédits. Ils s'inquiètent des lenteurs qui s'observent à l'Office Nationale des Pensions et de Risques professionnels (ONPR) et de ses possibilités financières à pouvoir supporter un tel nombre de retraités qui tombent sans qu'il soit préparé à l'avance.

Signalons que le Président Evariste Ndayishimiye avait annoncé juste à la prise de ses fonctions, il y a trois ans, que les indemnités à la retraite allaient être révisées pour correspondre au salaire du dernier mois de service de chaque fonctionnaire, mais l'annonce a été un vœu pieux.

II. UNE MESURE DE RETRAIT DES BILLETS DE 5000 ET 10000FBu AUX CONSEQUENCES GRAVES SUR L'ECONOMIE NATIONALE ET DES MENAGES

Le Gouvernement du Burundi via la Banque Centrale (BRB) a décidé, en date du 07 juin 2023, le retrait des billets de 5000 et de 10000FBu datant du 4 juillet 2018 pour les remplacer par de nouveaux billets. Dans le communiqué lancé à cette fin, il a donné un délai de 10 jours à tous les détenteurs de ces billets pour aller les déposer sur leurs comptes en Banques ou Microfinances. A la surprise de tous, la BRB a fixé un plafond de dépôt à raison de 10 millions de francs burundais. Ce qui revient à dire que des citoyens qui avaient des montants supérieurs à cette somme ont vu leurs billets « transformés en papiers » comme le Président de la République Evariste Ndayishimiye l'avait prévenu quelques mois plus tôt. En plus, les montants de retrait des billets de banque ont été plafonnés à 10 millions et 300000FBu respectivement pour les sociétés et les simples déposants.

Pour faire face à la question des citoyens qui n'avaient pas de comptes bancaires, l'autorité a recommandé aux responsables des entités administratives (ici les zones) de collecter ces billets et de les transmettre aux agents de la BRB qui avaient effectué des missions de travail partout dans le pays. Comme la Banque Centrale n'avait pas confectionné des billets suffisants pour répondre à la forte demande, les déposants dans les zones recevaient en retour des jetons sur lesquels étaient inscrits les montants de billets déposés, ce qui avait inquiété la population. Il a fallu heureusement dans certaines provinces peu de temps pour que cette dernière récupère les billets correspondant à leurs dépôts. Mais dans certaines d'autres comme en province Bujumbura, des personnes n'en avaient obtenu que la moitié et/ou moins de la moitié de leurs montants jusqu'à la fin de cette période du rapport.

Les conséquences de la mesure ont été énormes. Durant la période entre le 07 et le 17 juin 2023 qui correspondait à la clôture de dépôts des anciens billets, les files d'attente dans les institutions bancaires étaient longues. Certaines personnes pouvaient passer toute la journée sans obtenir le service et retournaient le lendemain. Dans les boutiques des quartiers et collines, dans les marchés, les transports publics, les bistrotts, les restaurants, les anciens billets étaient

systematiquement refusés. Les vendeurs spéculaient pour les recevoir. Les clients étaient par exemple obligés de céder 1000FBu à 2000FBu pour que les billets de 5000FBu soient acceptés.

Beaucoup d'activités ont été paralysées. Les prix des produits alimentaires aux marchés ont exponentiellement monté, du fait non seulement que les commerçants n'avaient pas d'argent pour s'approvisionner, mais aussi suite à la mesure d'interdiction des échanges commerciaux entre les provinces.

Rappelons que le Président Evariste Ndayishimiye n'avait pas cessé, dans ses différents discours antérieurs, de prévenir des personnes qu'il accusait de détenir d'énormes sommes d'argent dans leurs maisons de leur demander d'aller les déposer sur les comptes en banques. Il menaçait d'ailleurs de « transformer un jour ces billets en papiers. » Connaissait-il ces personnes qu'il qualifiait de détournes de fonds publics ? La mesure a violé les droits et les libertés des Burundais qui avaient la latitude de conserver leur argent dans les maisons car, aucune loi n'interdit la conservation des billets de banques dans les maisons. Qui plus est, la majorité des Burundais n'a pas du tout de comptes bancaires. Si le Président connaissait les détournes des fonds publics, il aurait fallu viser, sans faux fuyant, les concernés au lieu de sanctionner tous les Burundais. Des gens qui ont obtenu ces billets de manière honnête auraient été ainsi protégés.

Visiblement, en prenant la décision de retirer les billets de 10 et 5 milles du circuit monétaire, le régime Evariste Ndayishimiye n'était pas guidé par de bonnes intentions économiques. Il avait plutôt l'objectif de sanctionner ses détracteurs politiques dans le but de contrôler et devenir le maître du jeu économique. En effet, une guerre froide entre le camp du Président Ndayishimiye et celui de feu Pierre Nkurunziza représenté par le Premier Ministre Alain Guillaume Bunyoni (en prison) est engagé depuis un bon bout de temps. Le premier camp essaie de tout faire pour avoir le contrôle et le monopole de toutes les ressources du pays y compris la monnaie. Il dénonce des détournements d'énormes fonds publics dont le deuxième camp est coupable et cherche à tout prix à les affaiblir.



Photos des files d'attentes des personnes qui déposent leurs billets. ©Privés

III. DES CONTRIBUTIONS FORCÉES ET DES OFFRANDES DE LA POPULATION AU COUPLE PRÉSIDENTIEL

Pour fêter les trois années que le Président Ndayishimiye vient de passer au pouvoir, ce dernier a organisé une croisade de prière de 4 jours qui a été ouverte le 22 juin 2023 en zone Muramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura. En guise de préparation pour accueillir le couple présidentiel, le Gouverneur de la province a organisé une collecte forcée des contributions. Des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir ont sillonné les collines de la province, passant de ménage en ménage, munis de cahiers pour noter les noms des habitants qui s'acquittaient de la contribution. Ils estimaient, compte tenu de la situation financière de chaque ménage, le niveau de contribution à exiger. Ainsi, chaque ménage de simple situation avait l'obligation de contribuer à raison d'une somme de 2000FBu. Chaque ménage de fonctionnaires payait un montant allant de 5000 à 10000FBu. Les commerçants donnaient une somme allant de 10000 à 30000FBu, selon la volonté des collecteurs. Dans certaines situations, des collecteurs obligeaient les ménages à donner des vivres, des chèvres, des moutons, des poules, des lapins, etc.

Durant toute la période de la croisade, aucune activité n'était permise dans la localité où elle se déroulait. Tout le monde était obligé d'y participer, sans aucune exception. Des Imbonerakure en compagnie des policiers, des militaires et des autorités administratives surveillaient toute personne qui circulait en dehors de la croisade. Ils la chicotaient l'accusant de boycotter une activité d'ampleur nationale.

A la fin de la croisade, le couple présidentiel a réceptionné de multiples offrandes constituées de vivres de plusieurs natures, de chèvres, de moutons, de poules, de poissons, de coqs, de lapins, de vaches, etc. Une longue file des femmes portant des paniers sur la tête défilaient et s'inclinaient devant le couple qui faisait un signe de main comme accusée réception. Des hommes portant différents produits vivriers dont le manioc, les régimes de banane s'inclinaient également devant le couple du présidentiel.



Les scènes de livraison des offrandes ne sont pas nouvelles. Récemment en province Kirundo, la population a été contrainte de les collecter pour le compte du secrétaire général du parti au pouvoir, Révérien Ndikuriyo. ©Privé

Le Président feu Pierre Nkurunziza les recevait partout où il passait lors de ses dernières années de vie et de pouvoir. Dans un pays classé le plus pauvre du monde par les institutions financières internationales, telles la Banque mondiale et le FMI, il est surprenant de constater que des autorités du pays exigent au peuple de leur apporter des offrandes.

IV.MESURE D'INTERDICTION DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE PROVINCES DANS UN CONTEXTE DE PENURIE DE CARBURANT ET DE HAUSSE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Dans un contexte de pénurie de carburant et de hausse des prix des produits alimentaires, la mesure d'interdiction des échanges de ces produits entre provinces du pays est venue aggraver la situation déjà précaire. Dans diverses provinces du pays, la hausse des prix des produits alimentaires a atteint un niveau intenable. Les marchés ont tari de certains produits. Un kilogramme de haricot qui s'achetait à 3000FBu est monté jusqu'à 4000FBu et plus dans les marchés et les boutiques de la province Bubanza. Cette province est normalement approvisionnée à partir des marchés des provinces Kayanza, Ngozi et Gitega. Les cultivateurs et les commerçants de riz de la plaine de Gihanga, Mpanda et Rugazi se sont lamentés de ne pas pouvoir écouler ce produit qui est généralement vendu en Mairie de Bujumbura.

Sur toutes les routes qui lient différentes provinces du pays, des policiers y ont dressé des barrières à l'entrée et à la sortie. Un véhicule attrapé contenant des vivres est contraint de retourner au lieu de départ pour remettre tout le contenu, si le propriétaire ne montre pas une autorisation écrite du gouverneur concerné. Sur ces barrières, ces policiers en compagnie de jeunes Imbonerakure font le contrôle de tout véhicule qui passe. Ils profitent de la mesure pour rançonner les passagers. Ils déchargent toutes les affaires contenant des vivres et ne les laissent passer que lorsque le propriétaire leur donne de l'argent.

En province Rumonge, les stands de haricot, de riz, de graines de maïs, et d'autres produits vivriers étaient presque vides lors de notre passage en date du 16 juin 2023. Un kg de haricot s'achetait à 2600FBu, soit une augmentation de 500FBu par rapport à la période d'avant la mesure. Le prix du kg de riz avait également monté de 500FBu passant de 3000 à 3500FBu. Un kg de graines de maïs se vendait à 2100FBu alors qu'il était avant à 1500FBu. La mesure de retrait des billets de banque de 5000 et 10000FBu était venu aggraver la situation déjà difficile suite à la pénurie de carburant devenue chronique.

Durant toute cette période de rapport, la pénurie de carburant a été un casse-tête partout dans le pays. De longues files d'attente devant les stations-services n'ont cessé d'être une triste réalité. Des motards avec les réservoirs démontés et des conducteurs de véhicules attendent toute la journée sous le soleil de la saison sèche et rentrent sans rien avoir. Certains restent sur place et passent la nuit pour maximiser les chances d'être servi le lendemain et veiller à la sécurité de leurs véhicules.

Le transport en commun est perturbé. Des files d'attentes sur les arrêts-bus sont très longues en Mairie de Bujumbura où des citoyens préfèrent marcher. Dans les provinces, les coûts de transport ont doublé ou triplé. Les transporteurs achètent le carburant dans les marchés noirs qui ont prospéré depuis un certain temps car entretenus par des autorités publiques qui devraient les combattre.



Des files d'attente au parking vide du centre-ville de la Mairie de Bujumbura. ©Privés

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Alors que le peuple burundais ne cesse de s'enfoncer dans la misère, les autorités burundaises se la coulent douce dans leurs fauteuils politiques. Elles se préoccupent moins des problèmes de fondamentaux qui minent le pays. Les hausses des prix des produits alimentaires, la carence du carburant, la prolifération des marchés noirs dans le pays, les difficultés de transport public, le monopole dans les domaines clés de l'économie sont notamment autant de défis que le pouvoir ne veut pas affronter.

Au moment où le Président de la République accuse le régime de son prédécesseur d'avoir érigé la corruption et les détournements de fonds publics en mode de gouvernance, il se contente des mesures politiques générales qui nuisent à toute la population, au lieu de prendre le taureau par les cornes. Derrière des discours nationalistes du Président se cachent des intentions égoïstes de dominer et de contrôler seul toutes les ressources du pays. Il a visiblement une peur bleue de perdre son pouvoir et cherche à affaiblir ses rivaux politiques sans épargner malheureusement son peuple. Or l'égoïsme, la vengeance et la répression ne font qu'enfoncer davantage le pays dans le gouffre de la misère.

La mesure de retirer les anciens billets de 10 et 5 mille francs du circuit monétaires n'avait pas du tout le but économique. Elle avait plutôt l'objectif de sanctionner une catégorie de gens bien ciblés qui avaient détourné des montants colossaux et qui avaient choisi de les garder à la maison pour éviter de se faire remarquer en les plaçant dans les banques. Malheureusement, là où les éléphants se battent, c'est l'herbe qui en pâtit.

La mesure d'interdiction des échanges commerciaux entre provinces du pays est irrationnelle et cause du tort à la population. Le protectionnisme est une pratique qui se fait entre pays et non dans un même pays.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi :

- De sursoir à la mesure de mise en retraite des fonctionnaires pour d'abord corriger les erreurs de procédures exigées par la loi burundaise ;
- D'organiser des séances de doléances à l'endroit des populations qui ont été victimes de la mesure punitive de retrait des billets de banque de 5 et 10 milles francs burundais alors qu'elles ont acquis cet argent honnêtement ;
- De mettre un terme aux contributions forcées et au phénomène des offrandes aux plus hautes autorités du pays qui vivent déjà dans l'opulence ;
- De suspendre sans délais la mesure d'interdiction des échanges commerciaux entre les provinces du pays ;
- De mettre fin à la politique de monopole dans les affaires de l'Etat et d'ouvrir notamment la commercialisation du carburant dont la crise a trop duré ;
- De combattre sans faux-fuyant la prolifération du marché noir des produits stratégiques, qui est à l'origine des spéculations de toute nature.